



HAL
open science

Introduction

Pierre Frath

► **To cite this version:**

Pierre Frath. Introduction. Méthodes et pratiques d'enseignement des langues africaines : Identification, analyses et perspectives, Plurilinguisme - Collection dirigée par l'Observatoire européen du plurilinguisme, pp 9-15, 2019, 978-2-9565099-0-5. hal-04010524

HAL Id: hal-04010524

<https://hal.science/hal-04010524>

Submitted on 1 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Méthodes et pratiques d'enseignement des langues africaines : Identification, analyses et perspectives

Pierre Frath

Professeur émérite de linguistique à l'Université de Reims

Observatoire Européen du Plurilinguisme

CIRLEP EA 4299

CELISO EA 7332

Pierre.frath@aliceadsl.fr

<http://www.res-per-nomen.org>

Introduction

L'initiative de cet ouvrage sur les *Méthodes et pratiques d'enseignement des langues africaines : Identification, analyses et perspectives* a été prise par Julia Ndibnu-Messina Ethé, Maître de Conférences à École Normale Supérieure / Université de Yaoundé 1, au Cameroun. C'est elle qui a rédigé et lancé l'appel à contribution, et c'est elle qui a reçu les diverses propositions. Lorsqu'elle m'a demandé de participer à la coordination de cet ouvrage, j'ai accepté avec plaisir car la didactique des langues a été l'une de mes principales activités professionnelles, d'abord à l'Université de Strasbourg, où j'ai contribué à la mise en place d'un centre de langues, et ensuite à l'Université de Reims Champagne-Ardenne où j'ai créé une Maison des Langues qui offrait une vingtaine de langues en autoformation.

Mais la raison principale de cette participation est le sentiment d'une certaine urgence concernant les langues africaines. Il m'a semblé que ce que vivent les Africains en ce moment, ressemble beaucoup à ce qui s'est passé dans mon Alsace natale après la seconde guerre mondiale, c'est-à-dire le remplacement d'une langue patrimoniale millénaire, l'alsacien, par le français en tant que langue maternelle. C'est en effet cette langue que ma génération a utilisée avec ses enfants, avec pour conséquence un affaiblissement considérable de notre langue ancestrale et sa disparition probable d'ici une génération ou deux. Ce phénomène avait déjà eu raison des autres langues régionales en France et dans d'autres parties du monde, et il menace désormais l'Afrique.

Il m'a semblé aussi que les causes du déclin sont similaires, que les mesures de la sauvegarde n'ont pas été prises en temps utile en Alsace et qu'elles ont de fortes chances de ne pas l'être non plus en Afrique. Lorsque j'étais enfant, l'alsacien et sa langue écrite, l'allemand, régnaient en maître partout : dans les familles, dans la rue, dans les commerces, dans les médias locaux, dans les administrations, au travail également, au point que les travailleurs immigrés apprenaient l'alsacien plutôt que le français. Ce dernier dominait dans un seul lieu, l'école, d'où l'alsacien était banni. Lorsque nous eûmes terminé nos études, le français nous était devenu naturel ; c'était la langue de notre savoir, et donc des carrières dans lesquelles nous nous engageions. C'est ainsi que nous l'avons utilisé avec nos enfants, qui dès lors n'ont pas appris à parler l'alsacien, même si dans beaucoup de cas, ils le comprenaient encore. Il y avait même un côté militant dans cet usage généralisé du français, chez certains, car l'alsacien apparaissait souvent comme un vestige d'un passé révolu, une langue sans prestige, inutile, et même néfaste parce qu'elle était un obstacle à une bonne maîtrise du français, que nous parlions d'ailleurs avec un accent qui nous semblait épouvantable et dont nous nous moquions nous-mêmes. De plus, l'allemand était la langue de l'ancien ennemi, celle de la barbarie nazie dont tous voulaient se distancier. Le français en revanche était la langue de la culture, des sciences, de la démocratie, de l'universalité, des droits de l'homme, et il jouissait d'un grand prestige.

Nous n'avions à cette époque aucune conscience du danger qui menaçait l'alsacien. Mais lorsqu'il devint évident que notre langue était moribonde, elle fut soudain parée de toutes les vertus et on vit apparaître tout un discours vengeur qui s'en prenait (en français) au jacobinisme de la République et à sa politique de francisation, tout à fait réels au demeurant, en oubliant que la population dans son ensemble y avait acquiescé. Nous étions devenus les victimes innocentes d'un impérialisme culturel et linguistique.

Au fil du temps, de plus en plus de gens sont devenus conscients du problème, mais aucune solution efficace n'a pu émerger. L'Alsace est très multilingue : outre le français, on y parle différentes variétés

d'alsacien, l'allemand, et les nombreuses langues de l'immigration. Lesquelles implanter à l'école ? La seule pour laquelle il y avait consensus, c'était le français. Le ministère de l'Éducation a alors mis en place, dans les années 70, des cours facultatifs de langue et de culture régionale (LCR). Mais l'accent n'était pas mis sur l'enseignement de la langue. L'école n'a donc pas pris le relais des familles dans la transmission de la langue ancestrale et l'alsacien a continué de périr. La LCR, au fond, n'était qu'un cautère sur une jambe de bois, un enseignement qui entendait prévenir une éventuelle revendication régionaliste violente du type de celles qui, à l'époque, sévissaient en Bretagne et en Corse. Et peut-être cette politique fut-elle efficace en Alsace : le régionalisme alsacien n'a jamais été extrémiste.

Mais une des causes du déclin a très certainement été la complexité des solutions envisageables et la confusion qui régnait dans les esprits. Je me suis demandé si, en tant que linguiste ayant vécu la perte de sa langue maternelle, je ne pourrais pas parvenir à démêler les fils d'Ariane pour concevoir des solutions, si ce n'est pour l'Alsace, car il est trop tard, du moins pour l'Afrique, où les langues patrimoniales sont encore vivaces. C'est ce que je vais essayer de faire dans la suite du texte.

Les langues patrimoniales en Afrique

Il faut d'abord dire que ce qui s'est passé en Alsace et se passe maintenant en Afrique, c'est un phénomène fréquent dans l'histoire de l'humanité. Ce fut par exemple le cas de la Gaule, qui abandonna le gaulois et construisit le gallo-romain en l'espace d'un siècle après sa conquête par Jules César. Lorsqu'une langue est prestigieuse, les locuteurs de langues patrimoniales en contact avec elle sont favorables à son apprentissage par leurs enfants. L'espoir est qu'ils auront ainsi une meilleure chance dans leur vie future. Mais au bout de quelques générations, la langue patrimoniale ne subsiste plus qu'à l'état de traces dans la nouvelle langue commune. Comment éviter cela en Afrique ?

En Afrique, la solution qui vient le plus immédiatement à l'esprit est d'éradiquer la « langue du colonisateur » au profit des langues africaines. Mais alors, il se pose toute une série de questions quasiment insolubles. Tout d'abord, lesquelles choisir parmi les dizaines ou les centaines que comptent les pays africains ? On a alors tendance à favoriser celle ou celles de la majorité. Au Sénégal, le wolof est parlé par presque tous les nationaux, qu'ils soient natifs de cette langue ou non, et c'est elle qui a été choisie. Au Togo, on a pris l'èwé et le kabiyè, qui rassemblent environ 62% de la population. Cette solution a le mérite de valoriser ces langues, dorénavant « nationales », et de forger un sentiment d'appartenance à des pays dont les frontières artificielles ont été héritées de la colonisation. Mais les langues non enseignées à l'école seront alors perdues aussi sûrement que face au français.

Pourrait-on alors proposer l'apprentissage par les enfants de leurs seules langues maternelles ? Cela permettrait de sauvegarder *toutes* les langues, mais la communication serait alors difficile et le sentiment national serait vite affaibli, surtout si, comme c'est souvent le cas, les mêmes langues sont parlées par-delà les frontières. On assisterait alors à un éclatement des différents pays et à des guerres de sécession sans fin. On pourrait penser éviter ce problème en instaurant un enseignement des langues nationales en plus de la langue maternelle, si ce n'est pas la même. Mais on buterait alors sur un obstacle majeur, le refus des populations.

Le refus des parents

Le projet ELAN est une expérience novatrice d'enseignement bilingue menée par huit pays francophones d'Afrique en collaboration avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et d'autres institutions francophones. On enseigne en langue nationale en même temps qu'en français. Au début, beaucoup de parents ont retiré leurs enfants de ces écoles lorsqu'ils se sont rendu compte qu'on n'y enseignait pas qu'en français. Leur crainte était que l'apprentissage d'une langue africaine soit une perte de temps puisque les enfants la parlent déjà et qu'il vaut mieux que l'école se consacre à l'essentiel, à savoir le difficile apprentissage du français. Bienvenu Séné-Mongaba raconte dans son texte ici même, dans cet ouvrage, qu'il a connu le même problème dans son école à Kinshasa, au Congo, où on enseigne seulement en lingala durant les trois premières années, le français n'étant introduit que lors de la quatrième. L'attitude des parents est devenue plus favorable aux langues africaines, dans les deux cas, lorsque qu'ils ont appris que les résultats des enfants bilingues aux tests

nationaux, uniquement en français, sont bons, meilleurs en moyenne que ceux des élèves d'écoles où l'on n'enseigne que le français. Ils se sont alors réjouis des connaissances de leurs enfants en langues africaines, devenues une source de fierté.

Pourquoi cette réticence originelle ? Certains l'expliquent par des « représentations » inadéquates dues à un manque d'information. C'est sans doute le cas. Mais le fait est que ce qui intéresse les parents, c'est le français, la langue de la réussite sociale, et les langues africaines ne sont acceptées que si elles la facilitent. Il peut y avoir d'autres motivations, par exemple nationalistes ou anticolonialistes, mais on peut penser qu'elles ne tiendraient pas longtemps si l'apprentissage d'une langue africaine handicapait celui du français, à plus forte raison si elle le remplaçait.

L'explication par une représentation fautive ne tient donc pas. La méfiance des parents vis-à-vis des langues africaines provient d'une certitude : un enfant qui n'apprendrait pas le français serait voué au secteur informel de l'économie, avec donc son maintien dans les classes populaires et peu d'espoir de revenus importants. Certains avancent alors que la question ne se poserait pas si le secteur moderne était entièrement africanisé. Il suffit donc de commencer à enseigner en langues africaines afin qu'elles puissent prendre la place du français.

Mais il se pose alors deux problèmes pour des langues comme le lingala ou le wolof, celui de la terminologie, et celui des corpus. Le premier est parfois abordé frontalement, comme par Séné-Mongaba dans son texte, où il décrit comment les professeurs de mathématiques « lingalisent » la terminologie française. C'est en effet remarquable. Mais on voit bien que la tâche est immense et que la question de la norme se posera inéluctablement. Il faudra alors des académies chargées de la normalisation, et nul doute que l'ACALAN pourrait jouer ce rôle si elle se dotait d'experts dans les diverses langues africaines.

Pour utiliser une langue à l'oral, quelle qu'elle soit, on a besoin d'environ 1500 à 2000 mots. Les langues patrimoniales comme l'alsacien ou les langues africaines comprennent en plus un important lexique concernant la nature, les animaux, l'agriculture, la chasse, l'artisanat, etc., mais quand le mode de vie des populations change, ce lexique est rapidement oublié. Pour accéder à la maîtrise du mode de vie actuel, les locuteurs sont obligés d'apprendre une autre langue car les langues patrimoniales ne possèdent pas le lexique nécessaire. Le français compte plus de 500 000 mots qui couvrent tous les domaines de l'activité humaine, et c'est ce qui fait son utilité et son attractivité.

Les corpus d'usage et de connaissances

Le second problème est généralement ignoré ; c'est celui des corpus d'usage. Lorsqu'un locuteur accède à la forme écrite d'une langue patrimoniale, il se rend vite compte qu'il y a peu à lire. Il existe parfois une littérature assez riche, mais le corpus scientifique est quasiment inexistant. En l'absence d'une langue d'accès universel à la connaissance comme le français, il devient impossible d'acquérir les connaissances nécessaires à la vie actuelle. Les parents savent cela et c'est pourquoi ils refusent que leurs enfants soient éduqués dans une langue africaine, sauf si cela améliore leur apprentissage du français. Il faudrait donc que les langues patrimoniales acquièrent ces terminologies, mais comment faire ? Il existe des dictionnaires terminologiques dans certains domaines, mais comment les introduire dans la population ? Le seul moyen est l'école. C'est pourquoi, il faut alphabétiser tous les enfants dans leurs langues maternelles, et pas seulement dans les seules langues majoritaires, afin que tous soient exposés à la terminologie dans leur langue au cours de leurs études et qu'ils soient ensuite en mesure de contribuer à l'augmentation des corpus dans tous les domaines.

Pour clore cette section sur les langues africaines à l'école, je voudrais faire état d'une proposition que j'ai quelquefois entendue, à savoir que toutes les écoles africaines enseignent en swahili, une langue officielle dans divers pays comme la Tanzanie ou le Kenya ainsi qu'à l'Union Africaine, et qui sert de *lingua franca* dans toute l'Afrique de l'Est et du Centre. C'est une belle idée, mais elle ne résoudrait aucun problème. Les langues locales seraient là aussi condamnées. En outre, le corpus scientifique en swahili est peu important et ne permet pas l'accès universel aux connaissances ; il faudrait alors de toute façon recourir au français, ou à l'anglais comme c'est le cas dans les pays swahiliphones. Egalement, une telle politique mettrait l'Afrique francophone à la remorque de l'Afrique de l'Est, avec laquelle les différences culturelles sont considérables.

La situation actuelle en Afrique francophone

Dans les écoles de l’Afrique francophone, à quelques exceptions près (comme le projet ELAN et des écoles privées comme celle de Séné-Mongaba), on enseigne généralement en français. Cela ne va pas sans problèmes : formation des enseignants, manque d’appareil didactique, difficultés pédagogiques, etc., mais ce n’est pas ici le lieu d’en parler. Les systèmes scolaires sont relativement efficaces, cependant, puisqu’ils amènent une bonne partie des élèves à un niveau suffisant pour leur permettre un accès au secteur moderne de l’économie, voire à des études universitaires, souvent dans un autre pays francophone. Par ailleurs, il semble qu’un grand nombre d’enfants soient dorénavant des locuteurs natifs du français, parfois comme langue maternelle unique (surtout dans la diaspora), parfois avec une ou deux langues africaines, celles qu’on parle à la maison ou dans le quartier. C’est surtout le cas dans les classes éduquées, où la conversation passe sans transition d’un français standard à des langues africaines, parfois dans la même phrase (nous faisons la même chose avec l’alsacien). Selon une étude de l’OIF, il semble que le nombre de francophones natifs soit en expansion rapide. Elle est corroborée par une étude de Julia Ndibnu-Messina Ethé, ici même dans cet ouvrage. Elle donne le tableau ci-dessous, où il apparaît que si le français est la langue maternelle de 43% des élèves du secondaire des écoles qu’elle a étudiées, ce taux monte à 68% dans le primaire. Le nombre d’élèves ayant le français comme langue maternelle est ainsi en augmentation rapide.

Item	Age			
	04-07 ans	08-11 ans	12-15 ans	16-19 ans
Primaire	10%	50%	40%	00%
L1 Français	68,75%			
Langue maternelle	31,25%			
Secondaire	00%	30%	50%	20%
L1 Français	43,33%			
Langue maternelle	56,66%			

Par ailleurs, il se développe dans les grandes villes des français populaires, comme le nouchi en Côte d’Ivoire, qui servent de *lingua franca* dans les quartiers urbains qui ne sont pas linguistiquement homogènes. Les jeunes les pratiquent volontiers, notamment parce qu’elles permettent de dire des choses que leurs aînés ne comprennent pas. Ce sont des langues construites sur une structure française avec d’innombrables mots africains et des usages de mots français tout à fait particuliers. Nul doute que ce sont les connaissances acquises à l’école par les élèves qui ont permis ce développement original et créatif du français.

Pour résumer, dans les classes éduquées on acquiert de plus en plus souvent le français standard comme langue maternelle, et dans les classes moins éduquées, on construit des français populaires. Dans la plupart des pays, il s’est imposé en outre une ou deux langues africaines majoritaires qui servent elles aussi de *lingua franca*. Il est alors évident que les langues africaines minoritaires n’y trouvent pas leur compte. On ne s’inquiète pas encore de leur disparition parce qu’elles sont encore très pratiquées, mais elle est inéluctable si rien n’est fait.

Les différents gouvernements des États africains francophones ont mis en place des cours de langues et cultures africaines, et c’est cet enseignement qui est l’objet de ce livre.

La didactique des langues et cultures africaines

L’enseignement des langues et cultures africaines ne va pas sans problèmes. **Bruno Maurer** examine trois curricula subsahariens (Burkina Faso, Mali, Niger) et il montre que cet enseignement relève des méthodes utilisées pour les langues étrangères : il repose sur une approche communicative qui ne convient pas à l’apprentissage d’une langue maternelle. Ce qui manque, ce sont des enseignements métalinguistiques nécessaires pour consolider la maîtrise de la langue, et fort utiles

ensuite pour aborder le français. La conséquence en est que les systèmes bilingues juxtaposent les enseignements des deux langues sans tisser de liens entre eux. L'auteur propose *in fine* des solutions théoriques illustrées par un exemple venu du Sénégal.

Jirndi Finita Shey analyse les difficultés de l'enseignement des langues africaines au Cameroun à l'aide d'un questionnaire administré à une cinquantaine d'enseignants. Selon eux, le problème principal se situe au niveau la formation tant initiale que continue, qui ne leur a pas donné, et ne leur donne pas, les connaissances pédagogiques et linguistiques nécessaires. A cela s'ajoutent des facteurs matériels comme le manque de manuels adéquats, un horaire hebdomadaire insuffisant, des classes surchargées, et un nombre insuffisant d'enseignants. L'auteure termine son chapitre par des propositions tout à fait intéressantes.

Les textes de **Julia Ndibnu-Messina Ethé** et **Nge Deris Meh** explorent l'utilisation des moyens informatiques pour l'enseignement des langues africaines au Cameroun. La première commence par donner une description du contexte institutionnel de cet enseignement, avant de décrire un projet qui concerne sept langues camerounaises, dont elle va ensuite analyser les résultats. Ce projet comprend un volet formation des enseignants à l'utilisation des ordinateurs et notamment de la plate-forme *Moodle*, suivi par une phase d'utilisation de logiciels et de données en ligne par les élèves, à la fois en présentiel et en différé (de manière « asynchrone »). Les résultats semblent prometteurs mais l'auteure relève un certain nombre de difficultés, notamment à propos de la disponibilité du matériel informatique, souvent problématique. Il se pose aussi la question de la formation initiale et continue des enseignants, celle de la reconnaissance des TIC par l'institution, et celle du lien avec la recherche. L'auteure termine son chapitre par des propositions tout à fait intéressantes.

Quant à Nge Deris Meh, il fait état d'une expérience d'apprentissage du yemba grâce aux TIC avec comme objectif principal l'autonomie des élèves. Il relève lui aussi les difficultés auxquelles il faut faire face et termine sur une note optimiste : l'usage des TIC peut effectivement renforcer l'autonomie des élèves, en particulier en ce qui concerne les langues africaines.

Le chapitre suivant a été écrit par **Bienvenu Séné-Mongaba**, qui a créé et qui dirige une école à Kinshasa où l'on enseigne en lingala, et le français seulement à partir de la quatrième année. J'ai déjà mentionné cette expérience remarquable plusieurs fois dans ce chapitre. Elle est riche d'enseignements, et surtout, elle montre qu'enseigner en langue maternelle est bénéfique pour les enfants, et donc souhaitable.

Le chapitre suivant, écrit par **Consolata Sheri Mwimali**, du Kenya, explore les potentialités pédagogiques d'une tradition bien implantée dans la population swahiliphone, à savoir celle des devinettes (« riddles »). Elle montre comment faire un cours vivant et créatif qui permet de faire utiliser le swahili à la fois par ceux qui le parlent déjà, et par ceux qui l'apprennent. La méthode est assez ludique et ne saurait constituer l'alpha et l'oméga de l'enseignement du swahili, mais elle montre clairement qu'il y a un grand intérêt à se baser sur des pratiques linguistiques ancrées dans la culture, comme les devinettes, ou bien, autre exemple, les concours de proverbes dont certaines ethnies sont fêues.

Chantal Bonono montre dans son chapitre comment on peut se servir de la littérature francophone pour présenter et valoriser les langues africaines. En effet, des auteurs comme Ahmadou Kourouma (*Allah n'est pas obligé*) ou David Mbanga Eyombwan (*Ngum a Jemea ou la foi inébranlable de Rudolph Dualla Manga Bell*) introduisent dans leurs textes en français des expressions ou même des passages entiers dans leurs langues maternelles, ce que l'auteure appelle des « greffes ». Cette excellente idée permet d'initier les élèves à la grande littérature francophone tout en les faisant progresser à la fois en français et dans les langues africaines.

Les auteurs de cet ouvrage ont mentionné certaines des difficultés auxquelles doit faire face cet enseignement. Il y en a d'autres parmi lesquelles le fait que les classes ne sont pas souvent homogènes du point de vue linguistique, les élèves n'ayant pas forcément tous la même langue maternelle. Comme il est rare que les enseignants parlent plus de deux ou trois langues africaines, les explications se font en français, et cela d'autant plus naturellement que pour des enseignants formés dans des établissements universitaires francophones, le français est la langue de l'école. On peut donc s'interroger sur l'efficacité d'un enseignement donné en français, coupé des autres disciplines, et basé sur une approche communicative qui n'est pas adaptée.

Quelques propositions

Pour sauver les langues africaines, il faut accepter que par principe, chaque enfant doit être alphabétisé dans sa langue maternelle. Il faudra commencer dans les zones rurales, où les classes sont souvent linguistiquement homogènes. Cela demandera un grand effort de création d'appareils linguistiques (dictionnaires, grammaires, glossaires, anthologies, etc.) et pédagogiques (manuels, livres d'exercices, enregistrements, etc.). Certaines langues africaines disposent déjà d'un corpus conséquent et pourront servir de modèle aux autres. Cela prendra quelques années, et c'est pourquoi il faut commencer rapidement. A un certain moment du cursus, on pourra introduire le français et des enseignements en français. Séné-Mongaba le fait lors de la quatrième année de scolarisation, le projet ELAN lors de la deuxième. Il faudra faire des études pour décider du meilleur moment. Il faudra aussi, dès que le matériel pédagogique nécessaire sera disponible, enseigner les matières à la fois en langue africaine et en français. L'objectif est qu'à l'âge adulte, les jeunes maîtrisent les deux langues à l'oral et à l'écrit, dans toutes les disciplines. Certains pays ont choisi une ou plusieurs langues nationales, et les enfants dont elles ne sont pas la langue maternelle pourraient les apprendre à partir du secondaire en tant que langues vivantes.

Les terminologies seront créées par les auteurs de manuels, sous le contrôle de l'ACALAN, si elle s'en donne les moyens, par création néologique ou par emprunt, et elles seront alors progressivement mises en place dans l'esprit des enfants, tout à fait naturellement. Nul doute que certains des enfants, devenus adultes, n'utilisent leur maîtrise de leur langue maternelle dans la littérature, les arts et les sciences, et produisent alors des corpus d'usage et de connaissances pour les générations futures, qui auront ainsi des textes à lire et pourront en produire d'autres. Il faudra accepter que les langues africaines changeront profondément sous le double impact de la standardisation qui se mettra inévitablement en place (la variété de langue enseignée ne sera pas nécessairement celle des parents) et de l'innovation terminologique. Mais c'est la condition de leur survie.

L'accès aux connaissances se fera comme maintenant, essentiellement grâce au français, et secondairement par l'anglais et d'autres langues.

Les bénéfices d'une telle politique linguistique seront importants. D'une part, les langues patrimoniales seront sauvegardées et pourront constituer un socle sur lequel les citoyens et la société toute entière pourront ancrer leur développement. L'enseignement d'une langue nationale renforcera le sentiment d'appartenance des Africains au pays où ils habitent. Et enfin, le français garantira un accès universel aux connaissances en même temps qu'un lien entre les pays francophones. On aura alors évité l'éclatement des pays, favorisé le développement de chacun et renforcé les chances de paix régionale grâce à l'intercompréhension mutuelle et au partage d'une culture francophone africaine, un lien puissant tellement évident qu'il passe souvent inaperçu.

Je rappelle que toutes les alternatives sont problématiques. Le seul usage des langues patrimoniales aboutit à l'éclatement des pays et à la guerre. Le seul usage du français à l'école entraîne la fin des langues patrimoniales. Le seul usage d'une langue nationale aura le même effet sans le gain de l'accès universel à la connaissance que procure le français. Il est possible toutefois que cette solution soit imposée dans tel ou tel pays mal dirigé. En effet, certains dirigeants pourraient essayer de régler des problèmes socio-économiques par la démagogie, affirmant par exemple que l'usage du français asservit les Africains à une culture étrangère qui pille leurs richesses. Il faut donc « africaniser » le pays et remplacer le français par une langue nationale. La conséquence serait que les classes moyennes et supérieures continueraient d'envoyer leurs enfants dans des écoles francophones et que les enfants des classes populaires n'auraient que peu de chances d'accéder au secteur moderne de l'économie et seraient maintenus dans la pauvreté. Il en résulterait très probablement des révoltes violentes et peut-être la guerre civile, comme ce fut le cas en Algérie une quinzaine d'années après une arabisation bâclée au début des années quatre-vingts. Lorsque les jeunes sont arrivés sur un marché du travail qui les a rejetés, ils furent sensibles à la propagande islamiste et le pays a connu une décennie de terribles violences.

En route vers le cœur de la francophonie ?

Selon certaines projections démographiques, la francophonie comprendra entre huit cent millions et un milliard de locuteurs d'ici une cinquantaine d'années, l'écrasante majorité d'entre eux en Afrique.

Le français sera alors la seconde langue la plus parlée dans le monde après l'anglais. Si la tendance à l'adoption du français comme langue maternelle se poursuit, beaucoup d'Africains seront des natifs de la langue au même titre que ceux des pays francophones traditionnels (France, Suisse, Canada, Belgique). Les autres l'auront appris à l'école ou de manière informelle par l'intermédiaire des français populaires.

L'Afrique dominera la francophonie par le nombre, et pourrait également la dominer par la qualité. Elle est d'ores et déjà une productrice importante en littérature, dans les arts et dans la musique. Cependant pour trouver sa juste place dans la francophonie, il faudra qu'elle devienne aussi productrice de connaissances scientifiques. Celles-ci pourront constituer un apport tout à fait original si elles sont ancrées dans la vie africaine grâce à la maîtrise écrite des langues patrimoniales. Les chercheurs auront un pied dans la culture africaine et un pied dans la francophonie et cette double allégeance pourrait produire des corpus scientifiques importants et originaux auxquels toute l'humanité aurait accès grâce au français, et peut-être à terme, grâce aux langues africaines qui auront réussi à s'imposer dans la production des connaissances. L'Afrique francophone pourrait alors développer une culture humaniste originale qui constituerait une alternative à l'anglophonie. Pour cela, elle devra résister à la tentation de l'anglicisation. Le remplacement du français par l'anglais lui ferait perdre soixante-dix ans d'investissement linguistique, et elle se retrouverait finalement à la traîne de l'Afrique anglophone. Pour résumer, une francophonie ancrée dans les langues africaines placera l'Afrique francophone au centre d'une francophonie riche, inclusive et créative : une situation bien meilleure qu'un strapontin dans l'anglophonie.

Quelques notes moins optimistes...

Ajoutons à ce texte quelques réflexions à propos de la tendance qui semble rallier les suffrages d'une partie des collègues universitaires francophones, celle d'un enseignement des langues majoritaires, avec le français et l'anglais comme langues étrangères pour s'ouvrir au monde et aux connaissances occidentales. Il a déjà été indiqué plus haut quelques difficultés liées à ce choix, à savoir la perte des langues minoritaires non enseignées et la frustration de leurs locuteurs, potentiellement dangereuse ; les difficultés terminologiques et le manque de corpus dans les domaines scientifiques et techniques ; l'affaiblissement de la francophonie et des liens entre francophones ; et le fait que les classes dominantes continueront de toute façon d'envoyer leurs enfants dans les écoles francophones (ou anglophones), leur assurant ainsi un accès exclusif au secteur moderne de l'économie.

Le discours des majoritaires s'accompagne souvent d'une minoration des autres langues, dont l'intérêt et la qualité sont parfois remis en question. Si un décret instaurait soudainement un remplacement du français par des langues africaines, il s'agirait très certainement des seules langues majoritaires, et les non-natifs seraient alors défavorisés.

De telles décisions seraient le fruit de postures nationalistes liées à un ressentiment post-colonial anti-français qui se nourrit du souvenir de l'exploitation et de l'humiliation subies par les parents et les ancêtres des locuteurs francophones actuels. Il ne faut certainement pas oublier ce passé déplorable ; il faut le garder à l'esprit, l'enseigner, l'analyser afin que nous puissions tous en tirer les conclusions. Une d'elles pourrait être que les majoritaires ne peuvent condamner les coloniaux pour avoir imposé le français en méprisant les langues et cultures africaines, et ensuite s'apprêter à faire subir le même sort aux langues minoritaires.

Ce qui compte, c'est le bien-être des populations. Celui-ci passe par l'usage scolaire de sa propre langue, l'apprentissage de celles des autres, et notamment du français qui livre ses corpus à qui le parle et qui permet de maintenir la cohésion dans l'aire francophone. Le bilinguisme langue maternelle / langue française permettra un développement de l'Afrique francophone qui l'enrichira, et enrichira du même coup l'humanité toute entière.